

L'EFFICIENTE

L'humain et l'environnement au coeur des préoccupations de l'entreprise

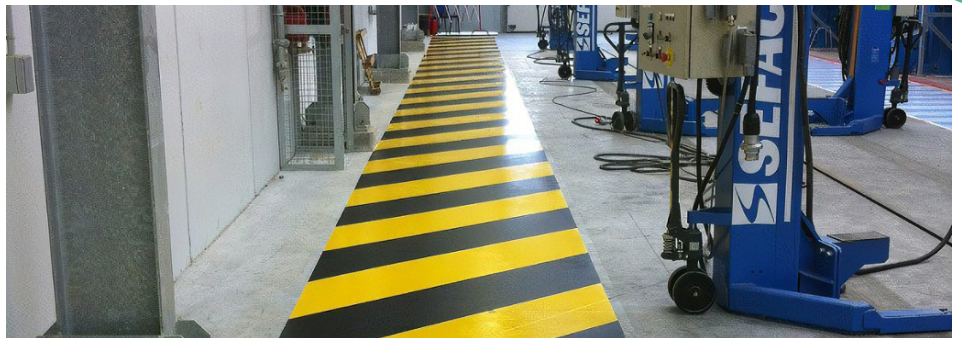
THÈME ETUDE ATEX

ATMOSPHERE EXPLOSIVE

Vous êtes dirigeant d'une industrie ou d'une entreprise qui utilise des liquides inflammables, des gaz combustibles, ou que vos salariés manipulent des matériaux pouvant générer des poussières combustibles, il vous faut connaître les réglementations en vigueur pour maîtriser le risque ATEX.

Les Atmosphère Explosives sont générées par la présence de matières combustibles dans l'air des lieux de travail. L'employeur est dans l'obligation d'identifier les zones de son installation susceptible de présenter un risque. Une fois les zones ATEX définies, il établit des procédures et consignes, il doit adapter les équipements alentour en particulier les installations électriques qui présentent un risque de déclenchement de l'explosion ainsi que les systèmes de ventilation qui vont réguler l'atmosphère.

Le dimensionnement des zones ATEX doit être mis en place selon les normes définies pour chaque produit ou substances présentant un risque. La capacité de diffusion du



produit dans l'air et la vitesse de ventilation dans la pièce permettent de déterminer si le pourcentage de produit combustible dans l'air ambiant peut générer un mélange explosif.

La détermination des zones ATEX est l'occasion d'adapter le niveau de ventilation, mais aussi le positionnement des appareils électriques. D'autres mesures de prévention doivent également être mises en place comme la formation des intervenants ou encore la mise en place de la signalisation et du

marquage réglementaire. Toutes les procédures applicables sur le site doivent être dans le Document Relatif à la Protection Contre les Explosions (DRPCE), qui doit lui-même être annexé au Document Unique d'Évaluation des Risques. (DUER)

Effcience et Optimisation a la capacité d'identifier les zones ATEX présentes sur votre site mais également d'établir les procédures et consignes qui figurent dans le DRPCE. Nous pouvons également rédiger dans son intégralité votre DUER.



Liens :

legifrance.gouv.fr
aida.ineris.fr

LA REGLEMENTATION NORME NF EN 60079-10

Relatif au zonage des atmosphères explosives gazeuses. Elle détermine pour l'employeur l'obligation de subdiviser les zones au coeur desquelles les atmosphères explosives sont présentes.

Ainsi elle veille à la sécurité du personnel (article R4227 du Code du Travail).

Elle prend en compte les 3 grands facteurs permettant de déterminer le type et la dimension des zones explosives :

- Les sources de dégagement
- La capacité de dilution de la ventilation
- La disponibilité de la ventilation

DIRECTIVE 1999/92/CE

Relative aux prescriptions minimales visant à améliorer la protection en matière de sécurité et de santé des travailleurs susceptibles d'être exposés au risque d'atmosphère explosive.

Elle regroupe 4 axes principaux déterminant les obligations des travailleurs face au risque ATEX :

- Les mesures techniques et organisationnelles les plus appropriées selon le type d'exploitation.
- L'évaluation globale des risques d'explosion.
- La classification des zones ATEX (zone 0,1,2,20,21,22) et la mise en oeuvre de toutes les exigences de sécurité spécifiées pour chacune.
- La mise en place d'un marquage autour des zones définies.